

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Les services du District :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Florian SICOT
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi : 8h-12h et 13h-17h
Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Jeudi 22 septembre 2022 :

- 18h30 : Commission de Discipline
(sous réserve)



Sommaire

Page 2 : informations Assemblée Générale Financière

Pages 3 à 7 : PV des Commissions Finances et Gestion, de Gestion des Compétitions Seniors

Pages 7 à 16 : informations diverses

Pages 17 et 18 : désignations officiels



REPRISE DES CHAMPIONNATS

Nous attendons tous avec impatience la reprise de nos Championnats ce dimanche.

J'espère que de belles histoires de sport et de solidarité s'écriront chaque week-end sur nos terrains.

Je profite de l'occasion pour inviter tous nos Présidents de clubs à adresser un ferme rappel à l'ordre à toutes leurs équipes afin de bannir les incivilités et autres propos désobligeants trop souvent constatés sur et en dehors des terrains.

Le football doit rester un sport véhiculant des **valeurs de respect**, de **tolérance** et de **convivialité**.

C'est pour valoriser le fair-play entre les clubs sur les terrains et en dehors que notre Commission de l'Éthique, en partenariat avec Groupama, a décidé de créer le Challenge « Top Foot 23 Groupama » dont le règlement vous est rappelé en pages 9 à 11 de ce Foot Hebdo.

En vous souhaitant le meilleur pour la saison à venir.

Serge AUBLANC



FairPlay



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU **VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022**

**Elle aura lieu à 19 heures,
Salle de Conférences Crédit Agricole Centre-France,
Avenue d'Auvergne à Guéret.**

La vérification des pouvoirs sera effectuée à partir de 18 heures

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2022
- 2- Mot d'accueil du Président
- 3- Désignation des scrutateurs
- 4- Examen des vœux
- 5- Compte-rendu financier de l'exercice 2021/2022
- 6- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 7- Approbation des comptes 2021/2022 et affectation du résultat
- 8- Discussion et vote du budget 2022/2023
- 9- Présentation des nouvelles lois du jeu
- 10- Intervention des personnalités
- 11- Questions diverses
- 12- Clôture de l'Assemblée Générale

Nous vous rappelons que la présence des clubs est obligatoire sous peine d'une amende de 110 euros.

En cas d'impossibilité, le Président du club peut donner pouvoir à un dirigeant de son club ou au Président d'un autre club.

Dans tous les cas, une personne ne peut posséder qu'un pouvoir.



COMMISSION FINANCES ET GESTION

REUNION DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

PV N° 1

Présents : MM. BRUNAUD, COUBRET, GAYET, GODARD, MARGUINOT, MOUTON, PARIS, PETIT.

Assiste : Mme CHANUDET.

* COMPTE DE RESULTAT ET BILAN

Les Membres prennent connaissance du compte de résultat 2021/2022 ainsi que du bilan suite à l'audition des comptes par le cabinet comptable.

Ils débrièfent sur les principales variations.

Les éléments sont transmis au Comité de Direction pour validation.

* ETUDE DU BUDGET 2022/2023

La Commission a validé le budget 2022/2023 à hauteur de 217.700 € en prenant compte de la baisse du montant de la subvention du Conseil Départemental et de la part allouée par le District dans le cadre des interventions dans les écoles comme évoqué lors de la dernière Commission.

Celui-ci sera transmis au Comité de Direction pour validation.

* QUESTIONS DIVERSES

- **Plan comptable.**

Afin de faciliter l'élaboration du budget pour la saison 2023/2024 le plan comptable va être revu (intitulé comptes, création-suppression de comptes...), un Groupe de Travail sera mis en place pour l'élaborer.

- **Tarifs déplacements.**

Suite à l'augmentation du tarif des déplacements des Membres du District et afin d'homogénéiser le barème pour tous, la Commission propose au Comité de Direction un forfait de 6 euros pour les Membres habitants à moins de 20 kms.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Bernard COUBRET.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

PV N° 2

Présents : MM. PARIS, PLANCHAT, BETOUX, AUPETIT, ROBERT, RANCIER.

Excusés : MM. VILLATTE, BERNARD, DELAGE.

En préambule, les Membres de la Commission renouvèlent leurs sincères condoléances à leur collègue Antoine DELAGE suite au décès de son papa.

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 20/07/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS

* Féminines à 8

Compte-tenu des retours négatifs de nombreuses équipes féminines quant à l'horaire de rencontres (15 heures) qui avait été validé par les représentants des clubs lors de la dernière Assemblée Générale dans le cadre des Règlements Généraux du District, **la Commission décide de fixer toutes les rencontres des Championnats féminins à 8 à 15 heures 30**, et ce dès le début des Championnats.

*** U17**Engagés :

- entente BENEVENT-MARSAC-BOURGANEUF-DUN-NAILLAT
- CREUSE CONFLUENCE (entente Foot Génération 2000-Espoirs des Combrailles-Nord Est Creuse)
- CREUSE POLE SUD
- ES GUERETOISE
- entente St FIEL-FOOT ACC 23
- Ste FEYRE

Une équipe pourra être proposée à mi-saison pour une accession au Championnat régional U17 R2, étant rappelé que les ententes ne sont pas autorisées à accéder.

Il sera pris contact avec le District de la Haute-Vienne pour une intégration de nos équipes après la première phase.

Dates de Championnat :

- matchs aller : 1^{er}, 8, 15 et 22 octobre 2022 ; 12 novembre 2022.
- matchs retour : 19 et 26 novembre 2022 ; 3, 10 et 17 décembre 2022.

*** U15**Engagés :

- AUZANCES
- CREUSE CONFLUENCE (entente Foot Génération 2000-Espoirs des Combrailles-Nord Est Creuse) = **2 équipes**
- CREUSE POLE SUD
- entente DUN-NAILLAT-BENEVENT-MARSAC-BOURGANEUF
- ES GUERETOISE
- ESM LA SOUTERRAINE
- entente St FIEL-FOOT ACC 23
- St SULPICE LE GUERETOIS
- Ste FEYRE

Dates de Championnat :

- matchs aller : 1^{er}, 8 et 15 octobre 2022 ; 12, 19 et 26 novembre 2022 ; 3 et 10 décembre 2022 ; 21 janvier 2023.
- matchs retour : 28 janvier 2023 ; 25 février 2023 ; 4, 11 et 25 mars 2023 ; 1^{er} et 29 avril 2023 ; 6 et 13 mai 2023.

*** U13**Engagés :

- entente BELLEGARDE EN MARCHE-AUZANCES
- BENEVENT-MARSAC
- CREUSE POLE SUD
- DUN-NAILLAT
- ESPOIRS DES COMBRAILLES
- FOOT GENERATION 2000 = **2 équipes**
- ES GUERETOISE = **3 équipes**
- NORD EST CREUSE
- ESM LA SOUTERRAINE
- St FIEL
- St SULPICE LE GUERETOIS
- entente Ste FEYRE-FOOT ACC 23 = **2 équipes**

Une équipe, issue de la Première Série, pourra être proposée à mi-saison pour une accession au Championnat régional U17 R2, étant rappelé que les ententes ne sont pas autorisées à accéder.

Dates de Championnat :

- brassages : 1^{er} et 8 octobre 2022
- matchs aller simples : 15 et 22 octobre 2022 ; 12, 19 et 26 novembre 2022 ; 3 et 10 décembre 2022.

Après les deux journées de Brassages, deux Poules de 8 équipes seront créées (1^{ère} et 2^{ème} Séries).



POINT SUR LES COUPES

La Commission adresse tous ses encouragements aux 3 clubs encore en lice en Coupe de France (Aubusson EF, ES Guérétoise et Peyrat la Nonière) et aux 11 en Coupe de Nouvelle-Aquitaine (Auzances, Bénévent-Marsac, Boussac, Chambon, Fursac, Gouzou Avenir, ESM La Souterraine, Mérinchal, St Fiel, St Sulpice le Guérétois, Ste Feyre).

La Commission, après avoir rappelé que les clubs ont été relancés deux fois pour valider ou non leur engagement en Coupe, arrête définitivement les engagements en Coupes Seniors garçons comme suit.

* COUPE DE LA CREUSE :

49 équipes engagées (-3 par rapport à la saison 2021/2022) : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIÈRE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHARRON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DONTREIX (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIÈRE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIÈRE (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIÈRE (1).

* COUPE JEAN BUSSIÈRE :

26 équipes engagées (-4 par rapport à la saison 2021/2022) : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; EVAUX-BUDELIÈRE (2) ; FURSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIÈRE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIÈRE (2).

* COUPE ANDRE LATERAS :

12 équipes engagées (-1 par rapport à la saison 2021/2022) : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; EVAUX-BUDELIÈRE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; ESM LA SOUTERRAINE (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

* COUPE DE LA CREUSE FÉMININE A 11 :

2 équipes engagées : ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

* COUPE DE LA CREUSE FÉMININE A 8 :

13 équipes engagées : AHUN (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHENERAILLES (1) ; EVAUX-BUDELIÈRE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SUD EST CREUSE-FELLETIN (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1).

Concernant les Coupes Féminines, la Commission demande au Secrétariat de relancer une dernière fois les clubs concernés.

Passée la date du 1^{er} octobre 2022, plus aucun engagement dans ces Compétitions ne sera accepté.

TIRAGE DES COUPES

* COUPE DE LA CREUSE - 1^{er} tour :

Après tirage au sort entre les équipes de Départemental 2 (Ahun, Bord St Georges, Bussière-Dunoise, Chénérailles, La Courtine-Crocq-La Villeneuve, Flayat, Mainsat-Sannat, St Agnant de Versillat, St Dizier-Leyrenne, St Sébastien-Azéables et Vallière), c'est le club de Bord St Georges qui rentre à ce tour.

Les autres équipes entreront au prochain tour.

Rentrants : BETETE-ROCHES ; CLUGNAT ; MEASNES ; St MAURICE ES (équipes de Départemental 4) ; AJAIN ; CHAMPAGNAT ; CHARRON ; CREUSE AVENIR 2005 ; DONTREIX ; LA FORET DU TEMPLE ; GRAND-BOURG ; JARNAGES-PARSAC ; LUSSAT ; MAUTES ; NOUZIERS-LA CELLETTE ; RETERRE-FONTANIERES ; SARDENT ; St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE ; St SULPICE-St GEORGES (équipes de Départemental 3) ; BORD St GEORGES (équipe de Départemental 2).



Calendrier prévisionnel :

- **1^{er} tour** (20 rentrants) : 6 novembre 2022
- **2^{ème} tour** (10 qualifiés + 10 rentrants) : 27 novembre 2022
- **3^{ème} tour** (10 qualifiés + 16 rentrants) : à déterminer
- **4^{ème} tour** (13 qualifiés + 3 rentrants) : à déterminer
- **¼ de Finale** : à déterminer
- **½ Finales** : à déterminer
- **Finale** : à déterminer

Tirage

Le tirage est effectué par Jean-Pierre BETOUX

Les rencontres auront lieu le **DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022 à 15 HEURES** sur le terrain du club premier nommé.

- SARDENT (D3) / St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (D3)
- BETETE-ROCHES (D4) / JARNAGES-PARSAC (D3) à *Bétête*
- MEASNES (D4) / CREUSE AVENIR 2005 (D3)
- St MAURICE ES (D4) / St SULPICE-St GEORGES (D3)
- CLUGNAT (D4) / MAUTES (D3)
- LA FORET DU TEMPLE (D3) / RETERRE-FONTANIERES (D3)
- CHARRON (D3) / AJAIN (D3)
- LUSSAT (D3) / BORD St GEORGES (D2)
- GRAND-BOURG (D3) / CHAMPAGNAT (D3)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) / DONTREIX (D3) à *Nouziers*

* **COUPE JEAN BUSSIÈRE - 1^{er} tour :**

Après tirage au sort entre les équipes de Départemental 2 (Aubusson EF, Auzances, Bénévent-Marsac, ES Guérétoise, Mérinchal, Peyrat la Nonière, ESM La Souterraine, St Fiel, St Sulpice le Guérétois, Ste Feyre), ce sont les clubs d'Auzances, Mérinchal, Peyrat la Nonière, ESM La Souterraine, St Sulpice le Guérétois et Ste Feyre qui rentrent à ce tour.

Les autres équipes, ainsi que les deux pensionnaires de Départemental 1, Boussac et Gouzon Avenir, rentreront au prochain tour.

Composition des Poules géographiques :

- Zone A : AUZANCES (2) ; BORD St GEORGES (2) ; CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2).
- Zone B : AHUN (2) ; BOURGANEUF (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; FURSAC (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

Calendrier prévisionnel :

- **1^{er} tour** (20 rentrants) : 6 novembre 2022
- **2^{ème} tour** (10 qualifiés + 6 rentrants) : 27 novembre 2022
- **¼ de Finale** : à déterminer
- **½ Finales** : à déterminer
- **Finale** : à déterminer

Tirage

Le tirage est effectué par Jean-Jacques PLANCHAT et Guy ROBERT.

Les rencontres auront lieu, *sauf avis contraire*, le **DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022 à 15 HEURES** sur le terrain du club premier nommé.

Zone A :

- MERINCHAL (D2) / PEYRAT LA NONIERE (D2)
- MAINSAT-SANNAT (D4) / JARNAGES-PARSAC (D4)
- CHENERAILLES (D4) / CHAMBON (D3)
- LUSSAT (D4) / AUZANCES (D2) - *reportée à une date ultérieure*
- BORD St GEORGES (D4) / EVAUX-BUDELIERE (D3)

Zone B :

- St AGNANT DE VERSILLAT (D3) / Ste FEYRE (D2)
- FURSAC (D4) / DUN-NAILLAT (D3)
- St VAURY (D3) / St SULPICE LE GUERETOIS (D2)
- AHUN (D4) / VALLIERE (D3)
- BOURGANEUF (D3) / ESM LA SOUTERRAINE (D2)

DIVERS**Prochaines réunions :**

- mardi 8 novembre 2022 à 18 heures 45 pour préparation du tirage des Coupes avec la Cellule Communication.
- mardi 15 novembre 2022 à Bussière-Dunoise (à confirmer) pour le tirage des Coupes (2^{ème} tour Coupe de la Creuse et Coupe Jean Bussière, 1^{er} tour Coupe Gilbert Andrivet).

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.

COMPOSITION DES COMMISSIONS**Appel à candidatures**

Les personnes qui souhaitent rejoindre le District au sein des Commissions, en tant que Membre coopté(e), sont priées de faire acte de candidature par mail.

La visio-conférence sera développée plus amplement afin de faciliter la participation aux réunions.

Le Secrétariat reste à disposition pour toute question relative aux activités desdites Commissions.

ANNONCE CLUB

L'US AJAIN recherche un entraîneur.

Le club est à la recherche d'un coach pour son équipe, pensionnaire de Départemental 3.

N'hésitez pas à contacter Anthony LHOTE au 06.60.17.37.87.



RETOUR EN IMAGES

10 septembre 2022 : 100 ans de l'AS Bussière-Dunoise



10 et 11 septembre 2022 à St Fiel : Module Seniors



10 et 11 septembre 2022 à Gouzon : tournoi FG 2000





REGLEMENT CHALLENGE TOP FOOT 23 GROUPAMA

En partenariat avec GROUPAMA

Le District de la Creuse organise un Challenge TOP FOOT 23 GROUPAMA pour les championnats Seniors garçons et Seniors féminines, qui est ouvert à toutes les équipes participant aux championnats.

Sont concernés les dirigeants, joueuses, joueurs, entraîneurs, éducateurs et arbitres.

Ce Challenge commencera dès le début de la saison 2022/2023.

Cette opération a pour but de favoriser le fair-play entre les clubs sur les terrains et en dehors.

Par niveau de compétition, les équipes qui, à l'issue du championnat, auront accumulé le moins de pénalités seront déclarées vainqueurs.

Un équipement complet (short, bas et maillots avec le logo du club) sera offert lors de la Soirée des Récompenses.

Départemental 1 et 2 Seniors, classement suivant le barème établi par la Commission de l'Ethique :

- Appréciation de l'arbitre sur les deux équipes.

- Le nombre de points est obtenu au nombre total de points de pénalité selon le barème établi.

Départemental 3 et 4 Seniors garçons et Seniors féminines (D1 et D2) :

- Chaque club recevra un questionnaire (*ou feuillet*) au début du Championnat qu'il devra remplir et renvoyer après chaque rencontre par courrier, texto n° 06.79.02.04.14 ou mail au District de Football de la Creuse à l'adresse suivante : district@foot23.fff.fr

- En cas de non-retour la Commission appliquera des pénalités (3 points en moins au classement du Challenge).

Classement établi en fonction du nombre de points, allant du plus grand au plus petit.

- En cas d'égalité le calcul se fera au prorata du nombre de matchs joués.

Cas non prévus : tout cas litigieux non prévu sera étudié par la Commission de l'Ethique et le Comité de Direction.

Le Challenge est géré par la Commission de l'Ethique.

Elle comptabilise les points par équipe en respectant le règlement.

Les arbitres : en cas de non-retour du feuillet, les arbitres seront rappelés à l'ordre.

Un arbitre Senior et un jeune arbitre seront récompensés.

Ce règlement a été adopté par le Comité de Direction du District du 25 juillet 2022.

BAREME DES PENALITES

(points en moins suivant la gravité)

Joueurs

- Avertissement carton blanc, carton jaune.....	3
- Carton rouge, sanction 1 à 2 matchs.....	5
- Carton rouge, sanction 3 à 5 matchs.....	10
- Carton rouge, sanction 6 à 10 matchs.....	40
- Carton rouge, sanction au-delà de 10 matchs.....	200

Dirigeants

- Carton blanc, carton jaune ou sanction rappel à l'ordre.....	3
- Suspension dirigeant 1 à 2 matchs.....	10
- Suspension dirigeant 3 à 5 matchs.....	40
- Suspension dirigeant 5 à 10 matchs.....	80
- Suspension dirigeant au-delà de 10 matchs.....	400

Equipe

Toute équipe se voyant sanctionnée d'un (ou plusieurs) match(s) perdu(s) par pénalité pour des raisons disciplinaires se verra exclue du classement de la saison en cours.



CHALLENGE FAIR-PLAY GROUPAMA

Document à compléter par les clubs
et à retourner par mail au District (district@foot23.fff.fr) ou SMS au 06.79.02.04.14

CLUB :

NOM, Prénom et fonction de la personne remplissant ce document :

Date :

Division :

Rencontre	
Recevant	Visiteur

	Comportement équipe adverse (cocher la case choisie)
Exécrable (0 point)	
Médiocre (2 points)	
Correct (5 points)	
Bon (7 points)	
Très bon (10 points)	

Fait à _____, le _____
(signature)



CHALLENGE FAIR-PLAY GROUPAMA

Document à compléter par les arbitres
et à retourner par mail au District (district@foot23.ff.fr) ou SMS au 06.79.02.04.14

ARBITRE :

Date :

Division :

Rencontre	
Recevant	Visiteur

	Comportement (cocher la case choisie)	
	Equipe recevante	Equipe visiteuse
Exécrable (0 point)		
Médiocre (2 points)		
Correct (5 points)		
Bon (7 points)		
Très bon (10 points)		

	Accueil club recevant et ambiance	
Exécrable (0 point)		
Médiocre (2 points)		
Correct (5 points)		
Bon (7 points)		
Très bon (10 points)		

Fait à _____, le _____
(signature)



Amicale des éducateurs de

BULLETIN D'ADHESION - saison 2022-2023

NOM – Prénom :

Né(e) le : / / à

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession : Mail :@.....

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)	Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)
Animateur			DES (DEF ou BEES 2)		
Jeune Animateur			DEPF (ou BEES 3)		
CFF1 (ou Initiateur 1)			BEFF (ou Certificat de formateur)		
CFF2 (ou Initiateur 2)			Certificat Préparateur Athlétique FFF		
CFF3 (ou Anim. Sé)			Certificat Entraîneur Gardiens FFF		
BMF (ou BEES 1)			Certificat FUTSAL (base, perf)		
BEF (BEES1 ou DEF)			Autre(s) Diplômes(s) :		

MODULES	U7	U9	U11	U13	U15	U17/U19	SENIORS	Autre : _____
DATE FORMATION	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
LIEU								

CLUB : Catégorie(s) entraînée(s) : Fonction(s) au sein du club :

 ADHERE à l'Amicale des Educateurs de (département) :**Cotisation pour 2022-2023 : (selon AEF départementale) ... 20 €.....***(comprend l'abonnement à «l'Entraîneur Français», les publications de l'AEF, et l'accès restreint aux «pages adhérents», l'accès à la Boutique et un ensemble de services selon le département d'adhésion)*

- J'autorise Je n'autorise pas (*) par la présente adhésion, l'Amicale des éducateurs de football à faire paraître mes coordonnées (adresse, téléphone, mail.) et toute photo ou vidéo où je figurerais, **dans le cadre de l'Amicale, pour sa promotion et son fonctionnement**, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 (art.27, droit d'accès et de rectification).
- J'autorise Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des mails ou newsletters d'information (non publicitaires)
- J'autorise Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des SMS d'information interne (non publicitaires)

(*) cocher la case validée

Je souhaite recevoir le magazine « L'Entraîneur Français » :

- par courrier (support papier) au format numérique (par mail)

Fiche d'adhésion et règlement à renvoyer au District de Football de la Creuse par mail district@foot23.fff.fr

ou courrier à District de Football de la Creuse 17 Rue Jean Bussiére 23000 GUERET

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association départementale choisie. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@aeffoot.com. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :



AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

Saison 2022-2023

CHARTRE DE COMPORTEMENT DE L'EDUCATEUR

Je m'engage à :

Etre exemplaire et maître de moi en toute circonstance

Apprécier la victoire – Accepter la défaite avec objectivité

Etre sportif et fair-play dans mes relations

Veiller à la bonne conduite de mes joueurs

Refuser les formes de contestation et de tricherie

Respecter les partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, officiels

Mieux connaître et bien transmettre les règles du jeu

Etre animé par l'esprit du jeu

Garantir l'éthique et l'équité sportive

Signature



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
 Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



Philippe LALANDE
 Président
 8 la Bernardière
 23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2022 / 2023

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.
 Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre
 Accompagné du montant de la cotisation 2020/2021 : **32 €**
 Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité : Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal : Commune :

Téléphone Fixe : Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club :



BANQUE POPULAIRE
 AQUITAINE
 CENTRE ATLANTIQUE
 BANQUE & ASSURANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN / BIC

Code Banque 10907	Code Guichet 00250	N° de Compte 64219293660	Clé RIB 43	Destinataire du relevé <i>Space intended for the recipient</i>
Domiciliation / Paying Bank BPACA GUERET				
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1090 7002 5064 2192 9366 043 <i>International Bank Account Number</i>		Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX <i>Bank Identification Code</i>		

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
 This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte / Account holder
 ASS UNAF 23
 DISTRICT DE FOOTBALL
 17 RUE JEAN BUSSIÈRE
 23000 GUERET

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr



Lancement de l'école de foot Peyrat - Mainsat - Sannat



Les matinées complètement foot !

Samedi 3 septembre de 10h à 12h
à Mainsat



Samedi 10 septembre de 10h à 12h
à Peyrat-la-Nonière

Samedi 17 septembre de 10h à 12h
à Sannat

Matinées gratuites de découverte du football
et de l'école de foot Peyrat - Mainsat - Sannat

pour les enfants de 5 à 10 ans
filles et garçons

Contacts et renseignements :

Étienne Thomas - 06 79 23 67 92

Maxence Cordonnier - 06 72 59 26 21





Cap ou pas cap ?

Randonnée de 3 km et 7 km

Dimanche 18 septembre 2022

Journée Creuse «Sentez-Vous Sport»

à Bénévent-l'Abbaye (23210)



10h30

Randonnée
à pied ou en Joëlette
Lieu de départ
Gymnase de Bénévent

12h00

Repas avec des produits
de producteurs locaux

12h30

Village
Olympique et Paralympique

Gratuit

Inscriptions et informations

celine.bancelin@sielbleu.org

06 69 76 79 94



www.sielbleu.org

Donnons le sourire à votre santé !



la CREUSE
le Département





DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
ATHOUMANI	Mouhamadi	18/09/22	15H00	La Courtine-Crocq-La Villeneuve / Ahun	D2	Central
BELFODIL	Khaled	18/09/22	15H00	St Dizier-Leyrenne / Fursac	D2	Central
BOSLE	Alain	18/09/22	15H00	Mérinchal / Flayat	D2	Central
BOUCHERAT	Maxence	17/09/22	13H00	ES Guéretoise / Châtelleraut	U17 R1	Central
BOUYERON	Fabrice	18/09/22	15H00	Dun-Naillat / Evaux-Budelière	D1	Central
BUJON	Christophe	18/09/22	15H00	Champagnat / Vallière	D3	Central
BUSSONNAIS	Thomas	17/09/22	19H00	Le Palais-Sur-Vienne / ESM La Souterraine	R2	AA 2
CHANUDET	Georges	18/09/22	15H00	Chénérailles / Vallière	D2	Observateur
CHASSAGNE	David	18/09/22	15H00	Jarnages-Parsac / Ajain	D3	Central
CHATAIN	Rodolphe	17/09/22	19H00	Gouzon Avenir / Boussac	D1	Central
CHIRADE	Christian	18/09/22	15H00	Chambon / Reterre-Fontanières	D3	Central
CHRISTY	Cédric	17/09/22	17H30	Isle / Limoges Lafarge	R2	Central
		18/09/22	15H00	Fontaine le Comte / FC Dompierre-Ste Soulle	R2	Central
COUT	Christophe	17/09/22	19H00	Boussac / Gouzon Avenir	R2	AA 2
DAHALANE	Djamili	17/09/22	15H30	ES Guéretoise / Cosnac	U18 R2	Central
		18/09/22	15H00	St Sulpice Le Guérétois / St Sébastien-Azéables	D2	Central
DEFRENEIX	Guy	18/09/22	15H00	St Agnant de Versillat / Boussac	D2	Observateur
DIALLO	Alpha Bappa	18/09/22	15H00	Bénévent-Marsac / Ste Feyre	D1	Central
DIDIER	Ludovic	18/09/22	15H00	Aubusson EF / Mautès	D3	Central
DUBOEUF	Goulven	17/09/22	13H00	ES Guéretoise / Châtelleraut	U17 R1	AA 1
GALATEAU	Christophe	18/09/22	15H00	Creuse Avenir 2005 / Nouziers La Cellette	D3	Central
GIRON	Ludovic	18/09/22	15H00	St Silvain-Montaigut-Vieilleville / Bourganeuf	D3	Central
HERRY	Rayan	17/09/22	15H30	ES Guéretoise / GJ 3 Vallées 86	U16 R1	Central
KEBLI	René	17/09/22	20H00	Dontreix / Charron	D3	Central
		18/09/22	15H00	Bord St Georges / Aubusson EF	D2	Central
KOCAAGA	Recep	18/09/22	15H00	Felletin / Mérinchal	D1	Central
LE CAM	Suncho	17/09/22	15H30	ES Guéretoise / GJ 3 Vallées 86	U16 R1	AA 1
LONCLE	François	17/09/22	19H00	Bourganeuf / St Fiel	D1	Central
LOUBAUD	Christophe	17/09/22	19H00	Auzances / St Vaury	D1	Central
MICHEL	Christian	18/09/22	15H00	Measnes / St Agnant de Versillat	D4	Central
MUTLU	Deniz	18/09/22	15H00	Chénérailles / Vallière	D2	Central
PASQUET	Richard	18/09/22	15H00	ESM La Souterraine / ES Guéretoise	D2	Central
PICAUD	Lucie	17/09/22	15H30	ES Guéretoise / GJ Vallées 86	U16 R1	AA 2
POTIER	Mehdi	18/09/22	15H00	Ste Feyre / Bénévent-Marsac	D2	Central



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
RAMBAUD	Damien	18/09/22	15H00	Sardent / St Sulpice-St Georges	D3	Central
RENAUD	Aurélien	18/09/22	15H00	St Fiel / Bussière-Dunoise	D2	Central
ROUDIER	Clément	17/09/22	13H00	ESA Brive / Libourne	U16 R1	Central
		24/09/22	15H00	Limoges Lafarge / Châtelleraut	U16 R1	Central
ROUSSILLAT	Franck	17/09/22	18H00	Aubusson / St Pantaléon	R3	AA 1
SABY	Thomas	18/09/22	15H00	Gouzon Avenir / Lussat	D3	Central
SERTILLANGE	Fabienne	17/09/22	18H00	Aubusson EF / St Pantaléon	R3	AA 2
SIKA	Saindou	17/09/22	13H00	ES Guérétoise / Châtelleraut	U17 R1	AA 2
		18/09/22	15H00	St Agnant de Versillat / Boussac	D2	Central
SOULAIMANA	Fayhane	18/09/22	15H00	Mainsat-Sannat / Chambon	D2	Central
VANNIER	Patrice	18/09/22	13H15	Dun-Naillat / La Forêt du Temple	D3	Central
VILLATTE	Jean-Claude	17/09/22	19H00	Peyrat La Nonière / Auzances	D2	Central